

Le mercredi 16 mars 2022, 18h15
Conseil d'établissement (virtuel)

ÉCOLE LAJOIE
1276, avenue Lajoie
Outremont (Québec) H2V 1P3
Tél. : (514) 272-5723
Télécopieur : (514) 272-664



Présences

<u>Qualité</u>	<u>Nom</u>	<u>Présent(e)</u>	<u>Absent(e)</u>
Présidente	Mme Catherine Paré	X	
Directrice de l'école	Mme Nadine Lavoie	X	
Directeur adjoint	M. Jean-Louis Lefebvre	X	
Enseignante, 2 ^e année	Mme Valérie Lemay	X	
Enseignante, 1 ^{re} année	Mme Martine Beauchesne	X	
Enseignante, préscolaire	Mme Manon Desroches		X
Représentante de la Fondation	Mme Isabelle Robillard Frayne	X	
Membres parents	M. Anastasio Kouros	X	
	Mme Imene Berbiche	X	
	Mme Kahina Ladj (substitut de Lamia Arfawi)	X	
	Mme Marylise Champagne	X	
	M. Pierre-Olivier De Serres	X	

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement

1. Accueil et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

2. Période de questions du public

Mme Naima Nadif s'inquiète qu'il y ait beaucoup de conflits pendant la période du diner. Mme Lavoie précise qu'un lieu d'apaisement a déjà été mis en place dans la cour de l'école. De plus, Mme Lavoie ajoute que c'est dans ses plans d'améliorer l'organisation de la cour de l'école. Mme Paré demande si c'est en raison de la pénurie de personnel. Mme Lavoie lui assure qu'il ne manque pas du tout de personnel pendant la période du diner. De plus, il y a même des techniciennes spécialisées en poste durant ce temps.

Madame Adeline Missonnier qui avait abordé le remboursement des services aux élèves et des problèmes de ventilation au dernier C.E. est déçue par la réponse du CE. M. De Serres lui propose d'écrire un courriel au *comité régional de parents* ou à la *fédération des parents du Québec*. Selon lui, ce sont les organismes à contacter pour faire avancer le dossier.

Mme Lavoie mentionne qu'une partie du budget du CSSMB permet d'offrir certains services au privé lorsque les ressources ne sont pas disponibles au public.

Mme Berbiche demande à Mme Lavoie si elle sent qu'à l'école Lajoie il manque de ressources professionnelles. Mme Lavoie lui assure qu'il y a déjà beaucoup de services offerts aux élèves. Toutefois, elle précise que le défi demeure au niveau du déploiement de ceux-ci. Mme Berbiche se propose pour assister au comité régional de parents si le besoin est. Pierre-Olivier ajoute qu'il existe aussi un comité EHDAA régional.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Ladj et adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux du 8 décembre 2021 et du 9 février 2022

Proposés par Mme Martine et Mme Ladj.

5. Nouvelles de la Fondation *Les amis de l'école Lajoie*

Mme Robillard Frayne explique qu'il y a eu environ 1400\$ de vente pour la campagne de financement de la vente de vêtements. En ce moment, se termine celle des recettes en pot. Elle estime les profits à 500\$ pour cette campagne. La campagne *Les super recycleurs* est à venir. Le but est davantage de sensibiliser les enfants à la réutilisation. Aussi, elle espère pouvoir tenir une soirée cinéma à la fin du printemps avec la fin des mesures sanitaires.

Les profits des campagnes de financement pour 2021-2022 totalisent environ 5000\$ jusqu'à présent.

Le budget de la fondation est encore déficitaire cette année. On a attribué plus d'argent aux enseignants que les recettes de l'année.

Catherine demande s'il est possible de faire des dons. Mme Robillard Frayne indique qu'il est possible

de le faire directement sur le site Web de la fondation amisdelajoie.ca. La fondation peut remettre des reçus d'impôt.

6. Nouvelles du service de garde

Rien de particulier à mentionner.

7. Suivis du procès-verbal de décembre 2021

Mme Berbiche avait suggéré de nommer des points forts et des points à travailler à l'école Lajoie au début de chaque conseil d'établissement. Mme Lavoie a énuméré les points à travailler et les points forts suivants :

Points à travailler

- Système de chauffage : Certaines classes sont surchauffées.
- Chantier de construction : Le chantier avance bon train, cependant cela occasionne beaucoup de bruit, particulièrement dans l'édifice Ste-Mary Magdalen
- Débarcadère d'autobus : banc de neige qui bloque fréquemment sur la rue Lajoie
- Gestion des conflits : tel que mentionné lors des questions du public
- Cohabitation avec le service de garde dans les locaux
- Cour d'école réduite en raison du chantier de construction qui est souvent glacée ou immergée en partie sous l'eau

Points forts

- Beaucoup d'expertise, beaucoup de professionnels consciencieux dans leur travail
- Noyau de personnel stable malgré le mouvement de personnel
- La réussite des élèves : L'objectif d'avoir 90% des élèves qui réussissent est atteint dans presque toutes les matières et tous les niveaux.
- Formation continue : Plusieurs enseignants ont suivi la formation sur les mesures d'encadrement afin d'être en mesure d'intervenir en situation d'urgence rapidement et de façon coordonnée

Mme Berbiche ajoute que le problème du service de garde revient dans toutes les écoles. Elle a remarqué une stratégie qui avait beaucoup aidé dans une autre école. C'était de travailler sur le lien entre le personnel du service de garde et les enseignants.

Mme Beauchesne qui a longtemps travaillé en tant que surveillante de diner ajoute que le lien entre les éducateurs et les enseignants est déjà bon grâce au comité social qui organise souvent des activités permettant de rassembler l'ensemble de l'équipe-école.

Mme Berbiche souligne que la cour revient souvent comme cause des problèmes dans l'école.

7.2 Ventilation des locaux

Mme Paré rappelle que ce n'est pas normal que pour améliorer la qualité de l'air, le personnel de l'école doive ouvrir les fenêtres, surtout en hiver.

M.Kouros réitère l'idée d'écrire une lettre (pétition) au ministère ou même d'organiser une levée de fonds pour, par exemple, installer des purificateurs d'air.

Mme Lavoie répond que le sujet doit certainement avoir été abordé au comité régional de parents et que cela serait, selon elle, le chemin le plus efficace pour rallier d'autres parents à la cause.

7.3 Écrans

Mme Lavoie réitère que des films ont davantage été projetés dans des moments où la cour était inaccessible et dans la palestre lorsqu'il manquait de personnel et que deux groupes été regroupés

Mme Lemay, pour sa part, trouve qu'il y a de l'abus et que des films ont été projetés plus souvent que lors des moments mentionnés par la direction. Des vidéos sont projetés régulièrement pendant les collations avec les enseignants, pendant les récréations à l'intérieur (avec les enseignants) et pendant les périodes de diner dans les classes (au service de garde).

8. Nouvelles de la direction

8.1 Résultats scolaires de la 1^{re} étape 2021-2022

Les élèves de l'école Lajoie réussissent très bien, tel que mentionné précédemment dans les points forts.

8.2 Affectations et préparation de l'année scolaire 2022-2023

Le CSSMB présentera ses affectations plus tôt que les années précédentes pour optimiser ses chances d'attirer et de retenir le personnel.

8.3 Calendrier scolaire 2022-2023

Le CSSMB n'a pas encore décidé si le calendrier sera organisé en deux ou trois étapes. Pour cette raison, Mme Lavoie présente les deux options de calendriers : celui avec deux étapes et celui avec trois étapes. Mme Deschesne propose l'approbation des deux options de calendriers scolaires.

8.4 Grille-horaire

Aucune modification pour 2022-2023. Mme Deschesne propose l'approbation de la grille-horaire.

8.5 Grille-matières

Aucune modification pour 2022-2023. Mme Deschesne propose l'approbation de la grille-matières

8.6 Fournitures scolaires

Chaque niveau du primaire régulier a la même liste de fournitures scolaires. Pour les autres classes, elles sont différentes.

L'école sera partenaire avec *Hamster* pour l'achat des fournitures scolaires en 2022-2023. Les parents auront la possibilité de payer pour le tout qui pourrait même leur être livré à domicile. Mme Ladj propose l'approbation des fournitures scolaires.

8.7 Frais chargés aux parents

Mme Deschesne propose l'approbation des frais chargés aux parents.

8.8 Critères de sélection d'une direction/profil de compétences du CSSMB

Les critères proposés par la CSSMB sont adoptés à l'unanimité. Voici le critère le plus important pour

chacun des membres du CE :

Marylise : Leadership, être capable de faire briller les enseignants

Martine : Disponibilité pour tous et bon leadership

Catherine : Milieu de vie sain pour les élèves, le personnel et les parents

Kahina : Leadership, ouverture et inclusion culturelle

Valérie : Mobilisation et leadership

Imene : Mobilisation, leadership, empathie

Anastasio: Vision de l'école de demain et être en mesure de l'exécuter

Pierre-Olivier : Leadership

En plus des critères énumérés dans le document ci-joint, le conseil d'établissement de l'école Lajoie jure prioritaire le suivant : un leadership mobilisateur hors pair.

9. SEVI

Les élèves de la 3^e à la 6^e année sont en train de répondre à ce sondage qui porte sur leur sentiment de sécurité à l'école Lajoie. Les données du sondage serviront à préparer le plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école. Le conseil d'établissement pourra consulter les résultats de ce sondage.

10. Levée de l'assemblée

Heure de début : 18 h 15

Heure de fin : 20 h 40

N.B. La prochaine rencontre aura lieu le 20 avril à 17h30 en présentiel à l'école Lajoie.

Catherine Paré, présidente

Nadine Lavoie, directrice